



Lancement de l'appel à projets pour l'installation de ruches à Paris

Pénélope Komitès, adjointe à la Maire, lance un appel à projets pour l'installation de 19 nouveaux ruchers à Paris, dont le rôle est essentiel en matière de biodiversité. Associations apicoles, apiculteurs amateurs et professionnels ont jusqu'au 20 avril 2018 pour déposer leur candidature.

La Ville de Paris a placé au cœur de son ambition l'émergence d'un nouveau modèle urbain qui passe par le développement de la nature en ville. La Ville de Paris s'engage ainsi en faveur de la protection et de la valorisation de la biodiversité.

L'abeille domestique participe à la pollinisation à l'origine de la diversité végétale et contribue avec l'ensemble des insectes pollinisateurs au maintien de la vie sur notre planète. Toutes ces espèces sont considérées comme des sentinelles donnant l'alerte sur les dangers qui menacent à la fois les équilibres naturels et la santé des hommes. Or, depuis plusieurs années, les insectes pollinisateurs sont menacés par des modifications de leur milieu de vie, en particulier en raison de l'utilisation intensive des pesticides.

Afin de favoriser l'implantation de ruchers, la Ville lance un nouvel appel à projets dédié à l'installation de 19 ruchers sur le domaine municipal, dans les jardins partagés et les cimetières parisiens. Cet appel à projets s'adresse aux associations apicoles, aux apiculteurs amateurs et professionnels souhaitant participer au maintien de l'abeille domestique en ville. Les 19 nouvelles ruches s'implanteront progressivement dans la capitale à partir du mois de septembre 2018. Ces ruches seront peuplées d'abeilles noires, *Apis mellifera mellifera*, espèce indigène en France dont les populations sont en déclin.

« Avec un millier de ruches aujourd'hui installées sur le territoire parisien, la Ville de Paris s'engage à développer des ruchers pédagogiques qui allient production de miel et sensibilisation du grand public aux enjeux de la pollinisation. » explique Pénélope Komitès, Adjointe à la Maire chargée des Espaces verts, de la nature en ville, de la biodiversité, de l'agriculture urbaine et des affaires funéraires.

La ville poursuit également l'installation d'hôtel à insectes et la plantation de plantes riches en nectar et pollen afin de favoriser l'ensemble des pollinisateurs sauvages, alliés indispensables à la biodiversité urbaine. Ainsi le Conseil de Paris se prononcera sur l'installation du premier rucher pédagogique sauvage dans le Parc de Bercy, dédiée à la sensibilisation du public sur le rôle de ces insectes.

Liste des sites concernés à retrouver [ici](#)